

L'écho des locataires



Résidence El Cami Petit à Pia.



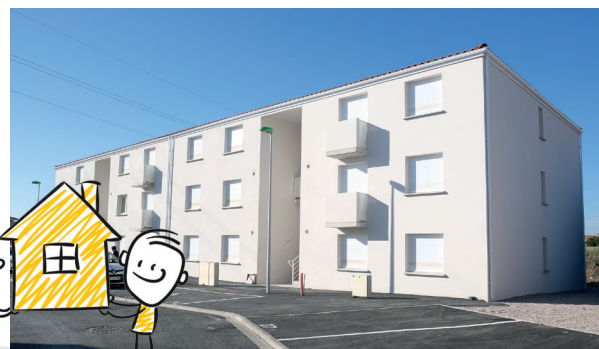
C'EST LIVRÉ ! Résidence EL CAMI PETIT à Pia

Les 35 nouveaux locataires de la Résidence El Cami Petit à Pia ont pu étrenner leur logement début mai. Nous leur souhaitons la bienvenue et une vie harmonieuse au sein de ce nouvel environnement. C'est le 1^{er} projet de l'ESH hors du périmètre de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Les 35 logements sont répartis en 5 îlots : 2 bâtiments collectifs de 8 et 12 logements et 15 maisons individuelles en RDC et en R+1.

Maître d'ouvrage : SARL LOLELOLEÏ / Philippe Juanchich

Maître d'œuvre : SARL d'architecture TALLER 3 / Olivier Xatard

Budget : 4 874 166 €



OUVERTURE ESPACE ECOGESTES MEDIANCE66

Dans un contexte de plus en plus tendu sur les questions de l'eau et l'énergie, notre partenaire, Médiance 66, a ouvert récemment un **ESPACE ÉCOGESTES**. Situé face à la Gare de Perpignan (1b avenue Général De Gaulle), ce lieu permet d'accompagner les habitants

vers la maîtrise de l'énergie et de l'eau dans leur logement, grâce aux écogestes. L'ESPACE ÉCOGESTES est un lieu aménagé sous forme d'appartement pédagogique. Des ateliers ludiques y sont proposés (jeu / quizz, ateliers bricolage, exposition...), en visite libre ou en groupes constitués, pour les adultes ou les enfants....

Vous pourrez y découvrir de façon interactive les petits gestes du quotidien qui peuvent avoir un grand impact sur la facture d'énergie (jusqu'à 15 % d'économie) mais aussi sur la préservation de la ressource en eau (jusqu'à 40 % de réduction).



Sur place, les visiteurs peuvent également être accompagnés dans la compréhension de leurs factures, la recherche de solutions en cas de difficultés de paiement, les informations relatives au chèque énergie et à son utilisation mais aussi pour l'installation des applications mobiles sur le téléphone afin de suivre en direct leurs consommations.

Les médiateurs vous accueillent tous les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Pour toute information, contacter le **04 68 86 44 17**.



PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Ménage, hygiène, désinfection... Les lingettes jetables simplifient la vie certes mais les nuisances et dangers qu'elles engendrent sont bien réels et multiples. Alors, adoptez le bon réflexe : **PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !**

Les services de Véolia nous ont récemment alertés après être intervenus à plusieurs reprises à la résidences El Vivès pour procéder au débouchage des canalisations d'évacuation des eaux usées bouchées par des lingettes. Conformément à l'article 1.6 du règlement du service des eaux usées de Perpignan Méditerranée Métropole, nous vous rappelons qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de jeter des lingettes (ou des couches !) dans les toilettes.

Jeter des lingettes dans les WC entraîne en effet des **NUISANCES** et des **RISQUES** car elles peuvent :

- Boucher les canalisations et empêcher les eaux usées de s'évacuer.
- Engendrer des désagréments (mauvaises odeurs, débordements des eaux usées...)

PAR QUOI REMPLACER LES LINGETTES ?

Il est nécessaire de changer nos habitudes en passant de la logique d'usage unique à celle du réemploi avec des produits réutilisables : Eponge, serpillère, chiffonnette en microfibre ou lingettes lavables et réutilisables en coton, en fibres d'eucalyptus ou de bambou.

- Perturber le fonctionnement des stations d'épuration et impacter l'efficacité du traitement des eaux usées.
- Augmenter votre facture d'eau. Les lingettes coincées dans les canalisations bloquent les pompes qui servent à faire circuler l'eau. Ces dysfonctionnements nécessitent des interventions qui génèrent un surcoût annuel qui peut se répercuter sur votre facture d'eau.

Alors, même si les mentions « lingettes jetables dans les WC » et « ne bouchent pas les canalisations » sont parfois inscrites sur les paquets, **SEUL LE PAPIER TOILETTE** doit être mis dans la cuvette des WC.



SENSIBILISATION aux BIODÉCHETS

L'ESH Habitat Perpignan Méditerranée s'engage auprès des collectivités et institutions locales pour améliorer la gestion des déchets sur son patrimoine. La sensibilisation des locataires au tri et aux biodéchets est essentielle car ce sont des enjeux environnementaux qui favorisent le bien-vivre ensemble et la qualité de vie. Dans cette optique l'animation « La Diag' Anti-gaspi » a été organisée le mercredi 10 mai dernier à Vernet-Salanque en collaboration avec les Ambassadeurs de la Valorisation des Déchets de Perpignan Méditerranée Métropole, la Maison de Quartier La Diagonale et l'Association Vernet au Féminin.

Objectifs :

- Redynamiser les apports volontaires sur les biodéchets.
- Poursuivre et étendre la sensibilisation au tri et biodéchets.
- Créer du lien.

Initialement prévue Square Cécile Chaminade, la manifestation intergénérationnelle a été reportée à la Maison de Quartier La Diagonale en raison de la météo. Près d'une centaine de personnes ont participé. 3 ambassadeurs de la Valorisation des Déchets ont proposé des animations ludiques (jeux de l'oie et roue du tri) mais aussi des supports pédagogiques sur le tri et les biodéchets.

L'après-midi s'est clôturée par un goûter "zéro déchet" à base de fruits frais et d'eaux parfumées proposé par l'association Vernet au Féminin.

À ce jour, les biodéchets sur le quartier Vernet-Salanque c'est :

- 180 personnes concernées ont signé la charte d'engagement et 68 foyers sont équipés de bio seaux.
- 1 Bac Biodéchets implanté dans le cadre de la SERD en novembre 2022. Il récolte environ à 40 à 50 kgs par semaine.
- 1 action de sensibilisation menée en avril auprès de 95 élèves de CM1 et CM2 de l'école Jean Jaurès avec l'intervention de 2 agents de PMM qui leur ont parlé de compostage et de biodéchets et leur ont inculqué les bases du tri lors d'une demi-journée ludique et pédagogique.

PAYER MON LOYER : 5 façons de régler

Vous trouverez dans ce courrier un dépliant qui revient sur les **5 FAÇONS DE PAYER VOTRE LOYER**. De tous, le prélèvement reste le moyen le plus simple et pratique, alors optez pour le **PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**. Complétez le **mandat SEPA** joint, **cochez la date de prélèvement**, ajoutez votre **RIB** et renvoyez le tout par courrier à Habitat Perpignan Méditerranée 35 bd Saint-Assisclé CS 90349 66863 Perpignan Cedex ou déposez ces documents dans l'un de nos 4 bureaux de proximité.

Vous pouvez aussi le faire depuis votre espace personnel sur www.habitat-pm.fr

